

N/Réf: 2018-01

Point à l'ordre du jour : 1

**Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2017**

- Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'Ecole normale supérieure de Cachan (ci-après dénommée « École normale supérieure Paris-Saclay » ou « ENS Paris-Saclay »

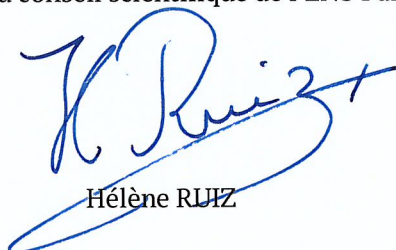
Le conseil scientifique approuve le procès-verbal de la séance du 4 décembre 2017 du conseil scientifique de l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Nombre de votants :

Pour : 17  
Contre : 0  
Abstentions : 2

Fait à Cachan, le 22 juin 2018

Pour extrait conforme,  
La Présidente du conseil scientifique de l'ENS Paris-Saclay



Hélène RUIZ